



Fiche de restitution :

Atelier Environnement marin / risque / sensibilisation

Président : Mme Micheline JACQUES, vice-présidente de la collectivité territoriale de Saint-Barthélemy, présidente de l'agence territoriale de l'environnement

Secrétaire : Jean-baptiste Maisonnave (Direction de la Mer)
Rapporteur : Jean-baptiste Maisonnave (Direction de la Mer)

Le diagnostic interne de la thématique permet de faire ressortir les atouts et faiblesses, c'est-à-dire ce qui caractérise la thématique abordée	
ATOUPS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Originalité de la faune, présence d'espèces emblématiques => attrait scientifique et touristique - Diversité et connectivité des habitats côtiers - Des éléments de protection à l'échelle du bassin avec notamment le PNA (Plan national d'actions) tortues marines pour les Antilles et sanctuaire Agoa... - Présence d'experts largement reconnus, en particulier au sein de l'Université des Antilles 	<ul style="list-style-type: none"> - Fragilité liée à l'endémisme et à la richesse spécifique (nombre d'espèces) peu élevée - Disparition par le passé de certaines grandes espèces (grand mérout, lamantin) et déséquilibre trophique dans les espèces côtières exploitées (absence des grandes espèces et des individus de grande taille) - Dégradation des habitats benthiques (herbiers, récifs) avec risque de dépassement du seuil de résilience pour les communautés coralliennes - Sensibilisation à la mer à l'école - Moyens de contrôle, surveillance, etc trop faibles par rapport à la taille de la ZEE et la richesse de la biodiversité (en comparaison à la métropole) - Financement : problématique des fonds européens (besoin d'avance de trésorerie) - <i>Atteintes aux écosystèmes forestiers côtiers (mangroves, etc.), facteurs de filtration des apports terrigènes</i>

Le diagnostic externe à la thématique permet de faire ressortir les opportunités et les menaces à la thématique

OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Connaissances suffisantes pour engager des actions significatives de réduction des pressions - Protection réglementaire de plusieurs groupes d'espèces emblématiques : tortues, mammifères marins, coraux, oiseaux marins, mangroves - Aires marines protégées : couverture satisfaisante, plan de gestion et équipe dédiée - Outils stratégiques d'orientation et d'action : SDAGE, contrat de baies/bassins, stratégie CDL, etc - Stratégies régionales pour la biodiversité (SRB, TVB, SRCE) à construire - Développer les Agence Régionale pour la Biodiversité (ingénierie écologique au service des territoires) → bras armé du SRB - Des services de police coordonnés (COPOLEN, MIPE, MISEN) - <i>État des lieux du SDAGE, en complémentarité avec l'état des lieux du DSB</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Réchauffement climatique - Influence des pratiques récréatives (sportives, festives, etc.) sur l'environnement marin - Pas de mesures de protection des habitats herbiers, notamment vis-à-vis des mouillages - Influence de la pêche sur les populations d'herbivores - Réglementation de la protection des zones humides non applicable en outre-mer (adaptation à venir) - Aires marines protégées (AMP) : manque de mesures de protection fortes dans les plans de gestion des AMP - Espèces invasives (poisson lion, herbier) - Expertise sur le milieu marin qui repose sur un faible nombre d'experts scientifiques - Capacités d'analyse (laboratoires) incomplètes - Nombreuses épaves de navires (BHU) avec un stock grandissant (cyclones, abandon de navires, etc.) - Prise en compte insuffisante de l'impact environnemental des manifestations nautiques importantes - Moyens de contrôle insuffisants compte tenu de l'augmentation constante des usages en mer - Clapage en mer - Outre-mer ne figure pas dans le plan national pour la biodiversité - <i>Assainissement privé ou collectif en mauvais état et faible taux de raccordement aux réseaux collectifs</i> - <i>SDAGE non encore entièrement tournés vers le littoral</i> - <i>Influence des pratiques agricoles (érosion des sols, produits phytosanitaires, effluents d'élevage) sur la qualité des eaux côtières</i>

DÉFINIR LES AXES STRATÉGIQUES PRIORITAIRES DU DSB

Enjeu à l'échelle du bassin	Axe stratégique à inscrire au DSB	Quelle est la priorité	Quelles actions
<p>La protection et la reconquête des zones humides / mangroves</p>	<p>Améliorer la connaissance des zones humides, y compris l'état de santé (indicateurs SDAGE)</p> <p>Sanctuariser les mangroves (notamment arrière mangrove grignotée) et se doter de moyens de contrôles/police</p> <p>Dépollution et aménagement des mangroves (bouées, réglementation maritime)</p> <p>L'application de la réglementation zone humide (auj non existante dans les DOM)</p>		<p>Implication des scolaires dans le nettoyage, pépinière (via AME)</p> <p>Guide juridique pour mieux protéger (pôle relais zone humide)</p> <p>Restauration de mangrove (alors que impossible pour récifs et herbiers), y compris via actions pédagogiques (écoles) → non existant en Martinique</p> <p>Faire remonter problématique mangrove pour prise en compte sur la DCE et SDAGE</p>
<p>Récifs coralliens</p>	<p>Soutenir les objectifs du SDAGE en terme d'assainissement</p> <p>Besoin urgent d'actions pour la protection/restauration des récifs coralliens</p> <p>Prise en compte des travaux IFRECOR</p> <p>Sensibiliser sur les récifs coralliens (connaissance peu diffusées contrairement aux connaissances sur la mangrove)</p>		<p>Respecter les niveaux de rejets au niveau des STEP, voir ne pas rejeter les eaux usées ? (récupération des eaux usées)</p> <p>Développer le bouturage/culture de coraux (déjà très avancé dans d'autres pays caribéens). Freins : le milieu doit être propice (inventaire des zones propices ?), la diversité génétique des souches (coopération à l'échelle caribéenne)</p> <p>Améliorer échanges entre territoires sur ces techniques. Peut devenir une activité touristique</p> <p>Intégrer IFRECOR au CMUBA (mutualiser les instances existantes)</p>
<p>Biodiversité</p>			<p>Stratégie régionale pour la biodiversité, supportée par ARB (en Guadeloupe)</p>

			Partenariat avec AFB (St Barthélemy)
Sensibilisation	<p>Sensibiliser les maires, élus, etc à la protection de la biodiversité</p> <p>Sensibilisation des opérateurs touristiques en mer (environnement est un atout touristique)</p> <p>Sensibiliser la population, le tourisme</p>		
Financement	<p>Améliorer le préfinancement des fonds européens sur projet environnement marin (au-delà, financement de remise aux normes d'assainissement)</p> <p>Diversifier les modèles économiques pour financer des projets (privé,) / diversifier les stratégies de financement</p>		<p>St Barth : taxe sur les plongées touristiques reversées à l'ATE</p> <p>Taxe sur passagers des navires de croisière ?</p>
Activités en mer	<p>Encadrer le développement des activités touristiques en mer avec prise en compte aspect environnementaux (formation des opérateurs, aménagement avec gestionnaire bouées), car déficit de compétence</p> <p>Promouvoir une excellence du tourisme en mer (label?)</p> <p>Favoriser la définition et la gestion des espaces en mer (chaque commune doit avoir un plan de balisage)</p>		<p>Améliorer la qualité de l'offre touristique avec diffusion du discours environnemental + valoriser cette connaissance (label?)</p> <p>Travail avec les offices touristiques</p> <p>Bonnes pratiques pour le milieu marin à diffuser auprès des opérateurs touristiques (hôtels, marins, etc)</p> <p>Multiplier les zones de mouillages, avec des infrastructures pour récolte des eaux noires (prendre exemple dans autres pays caribéen), et créer des emplois</p> <p>Faire attention à ne pas trop interdire ?</p>
Ressource halieutique	<p>Améliorer la connaissance des espèces invasives, et savoir qu'en faire une fois l'espèce installée/naturalisée</p> <p>Mieux préserver les espèces herbivores, ou autres espèces classées sur liste UICN.</p>		(DCP, engins de pêche)

	NB : certaines interdictions peuvent créer des activités économiques		
Sargasses			Reconnaître les sargasses comme nouvelle pression au titre de la DCE

Autres sujets mentionnés mais non développés :

- Énergie des mers
- Clapage en mer
- Equipements portuaires / gestion des déchets
- BPHU (éco-organisme a été créé : metteur en marché finance enlèvement).